

Exclusif **Science ouverte à la CPU : un réseau de 76 référents et des discussions sur la gouvernance de HAL**

Paris - Publié le mercredi 8 juillet 2020 à 10 h 30 - Actualité n° 187965

La CPU a finalisé la constitution de son réseau de référents science ouverte des établissements membres de la Conférence, indique [Lise Dumasy](#), conseillère science ouverte de la CPU, à News Tank le 08/07/2020. Constitué de 76 référents, ce réseau « sera rattaché au réseau des VP recherche, comme l'est déjà le réseau des VP valorisation », et à la commission recherche de la CPU, ajoute-t-elle.

Lise Dumasy précise que ce réseau implique « 62 établissements :

- 46 universités de petite, moyenne et grande taille,
- deux Comue : Normandie Université et Hésam Université,
- et 14 écoles : INP, Insa, Cnam, Observatoire, EPHE, EHESS, écoles françaises à l'étranger, Sciences Po, etc. »

« Même si nous n'avons sans doute pas tout le monde, cela montre une bonne réactivité, qui indique que la science ouverte est bien prise en compte et identifiée comme une mission importante dans les établissements de l'ESR », ajoute-t-elle. Une première réunion des référents science ouverte est envisagée pour septembre 2020.

L'autre sujet science ouverte qui occupe la CPU est l'évolution du fonctionnement de la plateforme nationale HAL, discutée depuis plusieurs mois, sous la houlette du comité pour la science ouverte, avec le CNRS - CCSD.

« Les universités sont partie prenante de ces discussions depuis le début. Un nouveau modèle de financement, impliquant un financement direct du fonctionnement central de HAL par les établissements qui ont un portail HAL, a été récemment proposé à la commission recherche et semble avoir reçu l'assentiment de la commission », indique Lise Dumasy.

Selon la conseillère science ouverte de la CPU, un nouveau modèle de gouvernance de HAL, « qui donne plus de place aux universités, est également en cours de discussion. Des décisions devraient pouvoir être prises rapidement ».

Une variété de positionnements

La constitution du réseau de référents science ouverte a pour but de favoriser les échanges, entre les universités et écoles membres de la CPU, sur tous les sujets de la science ouverte, et d'aider à la construction de prises de position et d'actions communes à l'ensemble des établissements.

Il doit permettre de faire circuler l'information, de mutualiser les expériences, de faire remonter questions et suggestions, de discuter sur les meilleures voies pour mettre en œuvre collectivement les objectifs de la science ouverte.

La conseillère science ouverte de la CPU note une « variété de positionnement » des référents science ouverte dans les établissements, certains confiant cette mission :

- au VP recherche directement;
- à un VP adjoint ou délégué, rattaché en général au VP recherche, et en cumulant la mission science ouverte avec d'autres missions (documentation, innovation, valorisation, données de la recherche, numérique, sciences et société), « ce qui montre bien à mon sens le caractère très transversal de cette mission » ;
- à des chargés de mission ;
- à des directeurs ou DR adjoints de bibliothèques ;
- à des directions d'appui à la recherche ;
- « des duos, voire des trios de gouvernance sont parfois indiqués, soit entre VPR ou VPD et bibliothécaire, soit entre VPR délégué et VP culture et sciences en société » ;
- etc.

« Cette variété de positionnements traduit à mon sens la relative nouveauté de la mission dont le positionnement n'est pas encore stabilisé, mais aussi, très naturellement, la diversité d'organisation des établissements. Le travail en binôme avec les BU est probablement plus systématique qu'il n'y paraît, car vraisemblablement tous les établissements ne l'ont pas signalé », indique Lise Dumasy, conseillère science ouverte de la CPU à News Tank.

Lise Dumasy



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Conseillère science ouverte	Février 2020	Aujourd'hui
Couperin Présidente	Juin 2018	Aujourd'hui
Comue Univ. Grenoble Alpes Présidente	Janvier 2018	Aujourd'hui
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur Présidente du CA	Décembre 2016	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Membre du CA (CP2U)	Décembre 2016	Aujourd'hui
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	Novembre 2016	Aujourd'hui
Université Grenoble Alpes Présidente	Janvier 2016	Décembre 2017
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	Juin 2008	Janvier 2016
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	2010	Octobre 2013
Comité national de la recherche scientifique Membre élue (SNESUP)	2008	2012
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche Membre	2002	2009
Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (les Ellug) Directrice	2004	2008
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	1999	2004

Fiche n° 4692, créée le 17/06/14 à 16:47 - MàJ le 14/04/20 à 16:32

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »